

Banque X/ENS - Session 2025
RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE D'ARABE
ENS PARIS-SACLAY

Épreuve écrite d'admission : six copies ont été corrigées, correspondant aux six candidats déclarés admissibles. La moyenne générale de l'épreuve s'élève à 14,04, avec des notes comprises entre 6,00 et 17,50.

Tous les candidats étant issus du monde arabe, la langue arabe constitue pour eux une langue maternelle. Cette donnée explique la qualité linguistique généralement élevée des productions et justifie en partie l'obtention de notes globalement satisfaisantes. En revanche, cette maîtrise supposée a conduit le jury à porter une attention particulière à la richesse lexicale, à la précision du vocabulaire employé ainsi qu'à la rigueur grammaticale.

La répartition des notes observée est la suivante :

Note	Nombre de copies	Pourcentage
$0 \leq N < 4$	0	0 %
$4 \leq N < 8$	1	16,67 %
$8 \leq N < 12$	0	0 %
$12 \leq N < 16$	3	50 %
$16 \leq N < 20$	2	33,33 %
TOTAL	6	100,00

LES DOCUMENTS

Texte 1: ذوو الحاجات الخاصة بين التهميش والإدماج

L'article expose la marginalisation persistante des personnes handicapées dans le monde arabe malgré l'existence de lois censées protéger leurs droits. Leur nombre, en forte hausse après les guerres et crises politiques, dépasse plusieurs millions. Au Maroc, en Tunisie, en Égypte, au Liban, en Palestine et en Arabie saoudite, cette catégorie souffre de chômage, manque d'infrastructures adaptées et discriminations sociales. Les ONG dénoncent l'écart entre les textes juridiques et la réalité, soulignant l'absence de politiques inclusives et de services essentiels en éducation, emploi et santé.

قانون جديد ومشكلات متعددة لذوي الاحتياجات الخاصة بالجزائر :

En Algérie, plus d'un million de personnes handicapées font face à des obstacles persistants malgré un nouveau projet de loi destiné à renforcer leurs droits. Les difficultés touchent l'éducation, le travail et l'accès aux soins, accentuées par la stigmatisation sociale et le manque de soutien familial. Les infrastructures éducatives restent peu adaptées et l'emploi demeure limité en raison de la discrimination. Bien que l'État propose des aides sociales et des quotas d'embauche, les associations dénoncent des mesures insuffisantes et demandent des politiques plus inclusives, adaptées aux besoins réels.

الدعوة إلى إنشاء مرصد عربي لذوي الاحتياجات الخاصة : Texte 3

Lors d'un congrès international à Alger, chercheurs et responsables ont plaidé pour un renforcement des droits des personnes handicapées et proposé la création d'un Observatoire arabe. Les débats ont mis en évidence les manques en matière d'insertion sociale, d'éducation et de protection. Les recommandations incluent : renforcer la sensibilisation sociétale, améliorer les infrastructures, garantir l'accès aux soins et à l'emploi, et développer les aides matérielles. Le congrès insiste sur l'importance de l'inclusion, de la numérisation des services publics et de la coopération régionale pour protéger cette catégorie vulnérable.

معاقون أم أصحاب هم؟ ... تصحيح المفاهيم بعيدا عن «الرومانسية الاجتماعية» Texte 4-B

Cet article traite du débat autour des terminologies utilisées pour désigner les personnes handicapées. Des experts affirment que des expressions comme « personnes aux besoins spécifiques » ou « dotées de détermination » relèvent d'une vision romantique qui masque la réalité de l'exclusion. Selon eux, la désignation internationale correcte reste « personnes en situation de handicap », car elle souligne les barrières sociales et structurelles, plutôt que des déficiences individuelles. Les associations de droits humains insistent sur l'usage de termes précis afin d'éviter la stigmatisation et de promouvoir des politiques inclusives

OBSERVATIONS DU JURY

Dans l'ensemble, les objectifs de l'épreuve étaient très clairs pour les candidats, ce qui explique la qualité de leur préparation. Celle-ci a permis d'orienter efficacement leurs travaux vers les attentes de l'évaluation. Toutefois, il convient de souligner que certains candidats n'ont pas toujours respecté les consignes relatives à la présentation et au format de leurs productions écrites, ce qui a eu un impact direct sur la qualité des textes remis. À titre d'exemple, l'un des six candidats a obtenu la note la plus faible en raison de l'inachèvement du premier texte et de l'absence du second, malgré la remise de pages numérotées mais restées vierges.

En ce qui concerne le nombre de mots, la majorité des candidats ont respecté le seuil minimal exigé pour les deux textes. Deux d'entre eux, cependant, ne l'ont pas atteint, ce qui a affecté la structure et la qualité de leurs productions et entraîné une réduction partielle de leur note. Il est à noter que les candidats ont fait preuve de transparence en indiquant le nombre de mots de chaque texte, ce qui constitue un point positif.

Pour ce qui est des titres, certains candidats ont proposé des intitulés créatifs et originaux, empreints d'une dimension littéraire, ce qui leur a valu un avantage supplémentaire. D'autres, en revanche, se sont limités à des titres plus attendus, se contentant d'exprimer directement le sujet sans réelle originalité. Par ailleurs, l'usage de termes et d'expressions littéraires riches a contribué à renforcer la cohérence et la force de certains textes.

Enfin, les erreurs orthographiques ont été très rares, voire inexistantes, ce qui reflète l'attention portée par les candidats lors de la relecture. Quelques fautes grammaticales ont néanmoins été relevées, en particulier dans l'accord des verbes ou l'emploi de certains termes dans des contextes inappropriés. Dans l'ensemble, la prestation a été satisfaisante, même si une attention accrue au respect des consignes et à la correction grammaticale reste souhaitable pour améliorer encore la qualité des productions écrites.